



MAIRIE de MIJOUX

Rue Dame Pernelle
01410 Mijoux

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL **Séance du 15 octobre 2014**

La réunion s'est ouverte à 18 h 00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Maire.

Etaient présents : tous les membres en exercice,

Excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE

I. Point sur les feuilles de route

Les élus présentent les projets sur lesquels ils ont établi une feuille de route selon les sujets et commissions qui les concernent.

Les dossiers ouverts sont les suivants :

- Centre d'hébergement de La Bussode : fonctionnement et devenir : P.Melot et J.Timmermans
- Bulletin municipal : S.Duriez, J.Bouin et D.Zanoun
- Amélioration de l'aire de Camping-Car : S.Duriez, J.Bouin
- Aménagements touristiques : J.Lapeyrère, S.Duriez
- Bâtiment du Murganier : J.Lapeyrère, N.Boyer
- Eau/Electricité : J.Lapeyrère, S.Chambost
- SIEA : J.Lapeyrère, M.Gros
- Tabac Presse : J.Lapeyrère, D.Comoy
- Aménagement des combles de l'école : M.Gros, D.Comoy
- Projet de garderie : D.Comoy, J.Bouin

II. Point sur la mise en oeuvre de la Réforme Peillon

P.Melot fait un point sur la nouvelle organisation de l'école et la mise en place des diverses activités pendant le temps prévu par la réforme Peillon. Un atelier Calligraphie a été mis en place à l'attention des plus grands, d'autres activités sont organisées chaque semaine par le personnel communal en charge des enfants pendant ces plages horaires et notamment la préparation d'un spectacle de Noël.

III. Modification du tableau des emplois permanents

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, il est nécessaire de modifier le temps de travail hebdomadaire du poste d'ATSEM (agent des écoles maternelles) et de le porter à 35 heures hebdomadaires. Ce projet de modification du tableau des emplois permanents de la commune sera proposé au comité technique paritaire du centre de gestion de l'Ain comme l'exige la réglementation.

IV. Recensement 2015

Entre le 15 janvier et le 15 février, va se dérouler le recensement, le conseil municipal doit nommer pour se faire un coordonnateur communal. Mme Denise Comoy est nommée coordonnateur communal pour le recensement 2015.

Il est 19 heures 30, rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.